

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 05215 Numéro SIREN : 891 656 779 Nom ou dénomination : A.N.I

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2023 sous le numéro de dépôt 599

SAS ANI
Société par actions simplifiées
Au Capital de 1000 Euros
Siège Social : 7 rue de la marne
91 480 QUINCY-SOUS-SENART
RCS EVRY 891 656 779

A été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
Le .	1 FEV. 2023
Numéro :	588

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Sur l'exercice allant du 01/01/2021 au 31/12/2021

Madame, Monsieur,

Je vous ai convoqué en assemblée générale ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 et soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Je me permets d'attirer votre attention qu'aux termes de l'article 8 nouveaux du Code du Commerce, modifiés par la loi du 30 avril 1983 forme un tout indissociable :

- le bilan actif et passif
- le compte des résultats
- l'annexe des comptes du dit exercice

Comme vous pouvez le constater, l'annexe des comptes annuels détaille tous les comptes de l'actif et du passif et explique la formation du résultat.

Pour éviter toute redondance, le législateur a prévu dans l'article 340 que le rapport de gestion :

- la gestion de la société durant l'exercice écoulé
- son évolution prévisible
- les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi
- ses activités en matière de recherche et de développement.

I-Gestion de l'exercice 2021

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, notre société a réalisé un bénéfice de 11 926,00 Euros.

II-Evolution prévisible

Développement de l'entreprise grâce au bénéfice réalisé.

III-Evénements importants survenus entre la date de clôture et ce jour

Aucun événement important ne mérite d'être signalé

IV-Affectation du résultat

Il vous sera proposé d'affecter ainsi le bénéfice de l'exercice écoulé

- réserve légale : 0,00 euro
- Autres réserves : 0,00
- Report du « à nouveau » 11 926,00 euros

VI-Convention susceptible de tomber sous le coup de la loi sur les sociétés commerciales

Aucune n'est venue à la connaissance de la gérance

Enfin, ainsi que je vous l'ai indiqué vous trouverez dans les annexes les compléments d'information qui vous sont nécessaires, pour avoir une image fidèle de notre société je soumettrai à votre vote, les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont été bien respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant quinze jours précédant l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Seconde résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion ainsi que l'inventaire approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour du dit exercice un bénéfice de 11 926,00 Euros

Elle décide d'affecter ce résultat bénéficiaire de la manière suivante

- réserve légales : 00.00 Euros
- Autres réserves : 00.00 Euros
- Report du solde « à nouveau » : 11 926,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée donne quitus entier au gérant pour l'exercice 2021 pour l'accomplissement concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article 50 de la loi sur les sociétés n'est à considérer au cours de l'exercice passé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'assemblée donne pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal certifié par le gérant, à l'effet d'accomplir les formalités de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'assemblée prend acte que tous les associés sont présents et possèdent ensemble l'intégralité du capital social et renoncent à tout recours concernant le défaut de convocation requise par la lettre recommandée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Fait à Melun le 25 janvier 2023

Le président



**SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES YERRES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**2 RUE DU STADE
91338 YERRES CEDEX
01 69 49 70 00SIE.YERRES@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR
UNIQUEMENT SUR RDV

M ORAN FUAT, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS A.N.I, SIREN 891 656 779.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ**Informations sur le document signé**Procédure : Déclaration de IS - RésultatsFormulaire principal : 2065Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I,
2069-RCIPériode déclarée : 2021Date limite de dépôt : 18/05/2022Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2022179-0000000115182471Date de dépôt : 28 juin 2022 à 11:30:56 (heure de Paris)Désignation du soumissionnaire : SAS A.N.IIdentifiant du soumissionnaire : 891 656 779Désignation du signataire : ORAN FUATSynthèse des éléments déclarés : Résultat fiscal - bénéfice imposable au taux réduit des pme (15 %) : 11926**Signature de l'administration**Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 5062466669873980497317858386)

Signature numérique : wFuggNMIm9NxxgApaFvJEhmanRI5eTONroFicY7WVIzH+B79us16AznQ0RUjILVEQ
tK1eXRQaYsD25J7u0MRRiuuqc/VHB4HXkb9Vp7r2uFsXbxsH90/97W9rE/vYqJ2
oNUDOPcc2W6TqdRSZADDoPWoReiQCHYPsN+NB87o7Y/YXkBUB3ML9mGT59fkZv83
U/cOCYYvnhKGttErcWvY3tGW8OG/UjiDGC7CmcQ6CgJioPcmiC+MpW9V+RxhMBDg
Mb1K/m756Zz3fgaxc2Fj+YEGXm+LE6eECqPjfvYQvAkSL39BGs/cINiQ/mwoxiIO
sHBOG9GZRHbRxJi+f5Tuvg==



IDENTIFICATION

M. ORAN FUAT

Pour le compte de :

SAS A.N.I

A COMPLETER

7 RUE DE LA MARNE

A COMPLETER

91480 QUINCY-SOUS-SENART

N° d'adhérent : 20213060163939N° SIREN : 891 656 779Période déclarée : 2021Date limite de dépôt : 18/05/2022**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS**

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	7 RUE DE LA MARNE		
Code postal	91480	Ville	QUINCY-SOUS-SENART
		Pays	france

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Construction d'autres bâtiments

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	11 926	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	--------	----------------------------	--

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	21 467	2 309	19 158
TOTAL I (5)	21 467	2 309	19 158
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	3 689		3 689
Disponibilités	7 662		7 662
TOTAL II	11 351		11 351
TOTAL GENERAL (I + II)	32 818	2 309	30 509

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	11 636
TOTAL I	12 636
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	17 829
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	44
TOTAL III	17 873
TOTAL GENERAL (I + II + III)	30 509

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires			60 489
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					60 489
CHARGES D'EXPLOITATION					
Autres charges externes					46 254
dont crédit-bail mobilier					
dont crédit-bail immobilier					
Dotations aux amortissements					2 309
Total des charges d'exploitation (II)					48 563
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					11 926
Produits et charges divers	Produits financiers (III)				
	Produits exceptionnels (IV)				
	Charges financières (V)				52
	Charges exceptionnelles (VI)				237
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices (VII)					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					11 637

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	11 637	
Réintégrations de l'exercice		
Réintégrations diverses		289
dont intérêts excédentaires des comptes-courants d'associés		
dont écarts de valeurs liquidatives sur OPC		
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	11 926	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	11 926	

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport	21 467			21 467	
TOTAL rubrique I	21 467			21 467	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	2 309			2 309
TOTAL rubrique II	2 309			2 309

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	60 489
TOTAL 1	60 489

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	44 452
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	1 802
TOTAL 3	46 254

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	14 235
--	---------------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS
10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	monsieur		
	Nom et prénom	FUAT ORAN	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	27/05/1981	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	95	Commune de naissance	PONTOISE
	Numéro, type et nom de voie	7 RUE DE LA MARNE		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	91480	Ville	QUINCY SOUS SENART
	Pays	FRANCE		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

